

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 28 Juin 2004

Exercice 2003

1)- Introduction:

Monsieur Daniel VIGOUREUX, Président ouvre la séance et adresse ses remerciements à tous les participants. Il remercie également les nombreuses personnes qui ont participé au repas annuel de l'association le 26 Juin au CAT Messidor. Devant le succès rencontré il propose de reconduire cette expérience l'année prochaine. Il précise que lors de l'exercice 2003, dans le cadre de l'aide apportée à l'AAPHTV pour des équipements et des aménagements du Centre d'Accueil de jour, l'APHRA a financé et participé au montage le 19 Mai 2003 d'un abri de jardin.

Lors du second semestre les représentants de l'APHRA au cours de nombreuses réunions avec les membres de la Commission des affaires sociales de la Communauté de communes Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.) ont soutenu avec force et détermination l'A.A.P.H.T.V. pour la création du futur centre d'hébergement.

En 2003, un don anonyme d'un fauteuil électrique a été fait à l'AAPHTV. N'en ayant pas un besoin immédiat, le Conseil d'Administration de l'association pris la décision de l'offrir à l'APHRA. En effet l'un de ses adhérents était à la recherche, pour sa fille, dont la morphologie s'était modifiée, d'un nouveau fauteuil électrique. Ce dernier a été offert à Natacha COIN de St Pierre la Palud en Novembre 2003.

Monsieur Daniel VIGOUREUX remercie au nom de le famille et de l'APHRA, le président et les membres du Conseil d'administration de l'AAPHTV pour ce don.

2)- Bilan d'activité de l'année 2003 :

2-1)- Concours de Pétanque du 13 Septembre 2003 :

Comme chaque année le concours de pétanque s'est déroulé au "petit stade" de Savigny. 30 doublettes disputèrent 3 parties dans une ambiance conviviale et sympathique. Il souligne que toutes les doublettes étaient primées.

2-2)- Concours de Belote du 15 Novembre 2003 :

Il s'est déroulé à la salle des fêtes de Saint Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 64 Doublettes. Comme pour le concours de pétanque toutes les doublettes étaient primées. Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.

3)- Rapport financier de l'année 2003 :

Présenté par Madame Nicole JEANPIERRE

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2003

RECETTES	Montant
Subventions 2003	1 850,00 €
Encaissement belote	1 188,00 €
Encaissement concours de pétanque	816,00 €
location gaufrier	69,00 €
Dons (Divers)	176,28 €
Total recettes	4 099.28 €

DEPENSES	Montant
Règlement Assurance	169,18 €
Réglemen concours belote	678,98 €
Règlement concours de Pétanque	398,12€
Achat timbres et papeterie	159,40 €
Don téléthon	10,00 €
Règlement ADMR	61,00 €
	1 088,46
Règlement facture AAPHTV	€
Factures Divers	23,40 €
	2 588,54
Total Dépenses	€

	19 830,57
Ancien solde créditeur	€
Recettes	4 099,28 €
	23 929,85
Total	€
Dépenses	2 588,54 €
	21 341,31
Solde Créditeur	€

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

4)- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :

Monsieur VIGOUREUX propose au vote les 4 membres sortants qui souhaitent tous se représenter à savoir, Mademoiselle Jacqueline CHAMBON, Mesdames Denise VILLE et Yvonne VARINARD ainsi que Monsieur Henri CHAVEROT. Tous sont élus à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES:

Une adhérente soulève le problème des cotisations de l'association car depuis plusieurs années elles ne sont plus sollicitées. Monsieur Daniel VIGOUREUX précise que depuis sa prise de fonction il souhaitait remettre en place l'appel de cotisations comme le stipule l'article 16 du statut.

Après un court débat les participants de l'Assemblée Générale sur proposition, acceptent à l'unanimité une cotisation annuelle de 5 euros par personne.